Photos
- silhouette-havrais-en-resistance2-464.png

Genre
Homme

Nom
LEBOUCHER

Prénom
Maurice Gabriel André

Nom et Prénom(s)
LEBOUCHER Maurice Gabriel André

Chronologie
1943

Statut
- FFI

Groupes
- Sappey

Zones d'action
Le Havre

Date de naissance
17/02/1915

Commune
Le Havre

Département / Pays
76

Lieu
Le Havre - 76

Parcours dans la résistance

Maurice Gabriel André LEBOUCHER, né au Havre le 17 février 1915, mécanicien électricien formé à l'École

supérieure du Havre, est un résistant dont la principale action a été de faire sauter la base des vedettes rapides de la Kriegsmarine au Havre, dans la nuit du 5 au 6 juillet 1944.

Agissant souvent de manière indépendante, il était cependant en contact avec des membres d'autres groupes de résistance, tel Joseph Chefd'Hotel, commandant des sapeurs-pompiers, et son épouse Suzanne, (membres du groupe Morpain, de l'Heure H et du Mouvement Libé Nord), et le groupe « Sappey de Mirebel » auquel il adhère formellement en aout 1944 par l'intermédiaire de Maurice Willaert au sein de la section Wuatelet. Il avait un temps embauché sur la base avec lui le jeune Jean Stankovitch, membre du groupe « U55 » et qui fut tué par les allemands lors de combats avec les troupes alliées autour de Montivilliers le 4 septembre 1944.

Maurice Leboucher donnera une interview à un journaliste du « Havre Libre » qui sera publié le 28 octobre 1944, révélant ainsi le procédé utilisé pour le sabotage de la base des vedettes rapides.

Il donnera un témoignage écrit et détaillé, signé de sa main en date du 20 novembre 1944, sur cette action et sur d'autres, lors de sa déposition auprès de la commission d'homologation des groupes de résistance comme unités F.F.I. tenue fin 1947 (Service Historique de la Défense (SHD) : Vincennes : GR 16 P 347291.)

Celle-ci reconnaît l'action de sabotage de la base réalisée par Leboucher.

Elle reconnaît le groupe Sappey comme unité FFI à partir du 1° juillet 1944, tout en précisant : « La commission fait remarquer que le sabotage de la base sous-marine a été exécutée avec participation de membres d'autres groupements FAT et FTPF ».

Cette commission restreinte de trois membres, comprenait, outre le président - Lionel Pouchin de « Libération Nord », Claude de Beaumont et Jean Robinet, lieutenants FFI des groupes U55 ou « France Avant Tout ». Cette même commission recueillit la déposition du groupe U55, qui agissait à la fin de l'occupation sur le port en lien avec des groupes de « France Avant Tout » ou des FTP, et il est notifié dans l'énumération des actions validées du groupe U55 dirigé par Claude de Beaumont : « Juillet 44 : participation à la destruction de la base sous-marine du Havre ».

Elle rendit ses avis le 12 décembre 1947, et la commission départementale plus large les valida le 9 janvier 1948.

Dans sa déposition, Maurice Leboucher explique son parcours durant l'occupation. D'abord chauffeur de camions, il fut ensuite employé comme électricien à partir de mars 1943 sur différents lieux du port et de la marine allemande, à Boulogne et au Havre. Il procèdera à plusieurs sabotages sur des navires allemands, mettant en panne des circuits et des commandes électriques, des compas de direction, des systèmes de chargement des torpilles, qui mettaient en danger les vedettes quand elles opéraient en mer. Embauché à la base des vedettes rapides de la Kriegsmarine, il installe un système ingénieux permettant de mettre à feu et à distance les torpilles et les munitions stockées au sein de la base, ainsi que les réserves de carburant. La base explosera le 6 juillet 44 avec plusieurs vedettes et soldats à l'intérieur.

Cette base avait déjà subi un puissant bombardement allié le 15 juin, détruisant navires et marins de la Kriegsmarine, provoquant un mini « raz de marée » dans le port, mais les solides structures en béton avaient résisté et elle recommençait à être active, recevant de nouvelle vedettes torpilleur venues de Boulogne et Cherbourg.

En réussissant la destruction de la base par l'intérieur le 6 juillet, Leboucher réduisait à portion congrue les capacités d'action de la Kriegsmarine.

Les rapports allemands effectués le lendemain ou dans les semaines qui suivirent confirment cette importante destruction, mais, sommés de s'expliquer par leurs autorités militaires supérieures, ils ne trouvèrent pour se justifier que l'explication accidentelle, celle d'un marin jetant par mégarde son mégot dans la salle des torpilles près du carburant… Une justification d'impuissance peu crédible, d'autant que Maurice Leboucher avait pu se débrouiller pour que les ouvriers civils français soient éloignés du chantier la veille de son sabotage, qui était donc planifié, et non un « accident » fortuit.

D’autres doutes ont été émis ces dernières années, évoquant soit l’hypothèse que la base aurait été détruite par le bombardement allié des 14/15 juin, soit qu’il s’agissait d’une « autodestruction » de la base par les allemands eux-mêmes. Mais tous les témoignages et les recherches réalisés convergent pour affirmer qu’après le bombardement des 14/15 juin, la base allemande restait active et les forces alliées et la résistance s’en inquiétaient, le bombardement des 14/15 juin n’avait pas été assez efficace pour que la base soit neutralisée.

Quant à l’hypothèse d’une « autodestruction », elle est invalidée par le travail des chercheurs établissant que ce n’est qu’à la fin du mois d’aout que les derniers navires et vedettes évacuèrent le port et qu’ils détruisirent d’eux-mêmes les deux dernières alvéoles de la base. Il est par ailleurs inconcevable que les Allemands autodétruisent début juillet leur propre base, dont ils avaient un besoin vital pour continuer à harceler le flanc des forces alliées débarquées dans le Calvados.

Dans sa déposition écrite, Maurice Leboucher donnera le détail de la réalisation du sabotage, ainsi que d’autres qu’il réalisa contre des dépôts de munitions et d’explosifs sur le port durant l’été 44. Les rapports allemands correspondent aux mêmes quantités de torpilles, d’explosifs et de munitions qui explosèrent ce jour-là dans la base, et la destruction de ses principales alvéoles. Par contre le nombre de marins tués donné dans le témoignage de Leboucher parait inexact, il semble reprendre les chiffres des victimes du bombardement du 15 juin. Notamment parce que huit vedettes torpilleurs étaient en opération en mer cette nuit du 6 juillet et qu’elles n’étaient pas stationnées dans la base et le port durant l’explosion.

Arrêté et interrogé le lendemain, Leboucher fut relâché faute de preuves, et les soupçons se porteront à tort vers un autre résistant, Maurice Willaert, qui eut le temps de s’enfuir avant d’être arrêté.

Dans sa déposition, M. Leboucher se définit comme gaulliste, patriote ayant perdu son père pendant la Grande Guerre en 1915, agissant pour *« libérer le pays de l’emprise criminelle que nos dirigeants de l’Armistice avaient autorisé », exprimant la volonté (...) d’aider à rendre au mot Fraternité son sens qu’il avait perdu durant l’Occupation », (...) nous unir pour une France dont toute expression de servitude, bassesse, compromission, corruption sera bannie. »*

Maurice Leboucher fut reconnu par une carte F.F.I. à titre individuel où il est inscrit : « A fait sauter la base sous-marine du Havre le 15/7/44 – cité pour cette action » - *« A franchi les lignes ennemies en colonne organisée et participé avec les troupes alliées à la libération de la ville et du port, les 11 et 12 septembre 44 »*

Après la Libération, il travaillera à la reconstruction du port, puis quittera Le Havre pour vivre à Abidjan en Côte d’Ivoire.

Il fut donc représenté lors de la commission de validation de ses services FFI en 1949 par Victor Lentaigne, qui participa à la reconstruction du groupe Sappey de Mirebel en aout 1944. Pendant l’occupation, Victor Lentaigne travaillait au Bureau d’Études de l’entreprise Caillard, avec Claude de Beaumont, l'un des deux chefs du groupe « U55/France avant Tout ».

Maurice LEBOUCHER est décédé le 4 juillet 1978 à Le Soler (66).

Rédacteur : Alain Montaufray

Notice révisée le 27 mai 2024

Documents annexés :

Photographie de la base des vedettes rapides après ses destructions (Daniel Haté) - Articles de Alain Montaufray et de Sébastien Haule parus dans le Bulletin du CHRH n° 111 de novembre 2023, reproduits avec l' aimable autorisation du CHRH (faire un clic droit sur les intitulés pour ouvrir ou enregistrer les documents). - Dossier GR 16 P 1ère partie (document PDF, Jean-Hugues Caillard) - Dossier GR 16 P 2e partie (document PDF, Jean-Hugues Caillard)

SHD Vincennes
GR 16 P 347291 - GR-19-P-76 -042

Archives du collectif
GR 16 P 347291 (J-H. Caillard) - Fichier Sappey de Mirebel (M Baldenweck) - La Résistance au Havre de 1940 à septembre 1944. Rodrigue Serrano, mémoire de Maitrise, Université de Rouen, 1999 (JH Caillard) – Archives Nationales, site de Pierrefitte, cote F/12/9616 - Commission nationale interprofessionnelle d'épuration, activités et profits illicites, dossier de l'entreprise Thireau-Morel (Alain Montaufray)

Archives municipales
Cote 40Z7 (activité) - Cote 94Z155 - BIO10 - Cote HIS 125 (Le casque anglais. Le Havre 1936-1944. Francis Fernez, Editions Bertout, 2004) – « Havre Libre » du 28 octobre 1944, Archives Municipales du Havre

Photothèque / Documents annexes
- Photo.jpg
- Article-Alain-Montaufray-Bul-CHRH-111-nov2023.pdf
- Article-Sebastien-Haule-Bul-CHRH-111-nov23.pdf
- DOSSIER-GR-16-P-347291-1-LEBOUCHER-Maurice.pdf
- DOSSIER-GR-16-P-347291-2-LEBOUCHER-Maurice.pdf

Mise à jour
27/05/2024